

Dépôt Mouscron-Centre

Paraît tous les deux mois,

sauf en juillet-août.

P 501345P



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



Eco-Vie

la revue n° 318
Nov.-Déc.
2021

Édito

Nous voici plongés dans les trois mois d'hiver, trois mois noirs. La Nature semble se confiner... notre société est en train de l'accompagner. Toutes nos activités sont rythmées par le Pass sanitaire, le Covid Safe Ticket!

La Cop26 s'est clôturée, on n'entend pas les experts du GIEC. La PAC (politique agricole commune) votée par le Parlement européen ne sera pas suffisante pour protéger l'environnement et lutter contre le dérèglement climatique. Sur-développement du commerce en ligne et du tout numérique et électrique (avec leurs dérives sociales et environnementales) n'entrouvre pas la voie de la sobriété.

Entre immobilisme -pour que tout redevienne comme avant- et utopie technologique, pas de quoi illuminer notre futur.

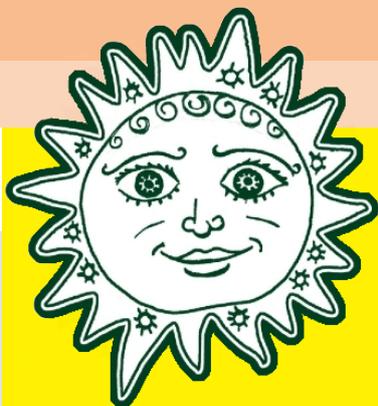
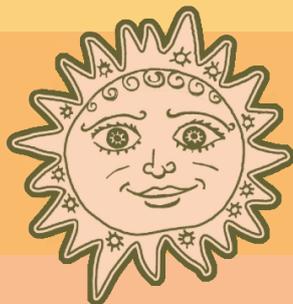
Quand des grands penseurs de changement comme Pierre Rabhi et Paul Lannoye nous quittent à jamais, on pourrait croire que tout peut sombrer. Mais ils ont semé des graines.

Et au lendemain de Noël, la lumière se rappellera tout doucement à nous. Et sous des dehors de dormance (graines, bulbes, bourgeons, larves) ou d'attentisme (crapauds etc.), la vie se prépare, commence à gonfler,... comme les initiatives de milliers de jeunes qui prennent le présent en main : circuits-courts, commerce éthique, retour aux essentiels, autres voies, autres vies. Mais on est toujours jeune quand on croit en un monde meilleur, quand on a la gniac !

Alors, vivement 2052, quand on sera encore jeune pour voir comment le monde aura pu créer un futur crédible et attractif, pour voir des Etats qui protégeront la vie, la santé et les générations futures en minimisant les changements climatiques, pour voir une justice sociale et une transition écologique.

La Nature n'est pas en attente, Noël et la Chandeleur nous annoncent le retour de la lumière. C'est le moment pour le conseil d'administration de vous présenter ses meilleurs voeux pour 2022, pour un vrai beau futur, vivable pour tous, du plus petit au plus grand.

Xavier, Président d'Eco-Vie



SOMMAIRE

LA VIE d'Eco-Vie

Retour d'activités p.29

Agenda p.30

EDITORIAL p.1

LES CONSEILS d'Eco-Vie

Pensées p.15

Noël, c'est maintenant : Lire « Le Vin » (nouvelles) - Offrir «les Cahiers de Tatie Sylvia» - Manger «Khalva (dessert tchetchène) p.18

Trucs et Astuces - nov.-déc.'21 p.20

Calendrier de l'Avent «Beauté» : parce que vous le valez bien! p.22

J'ai testé pour vous... Les alternatives «écologiques» aux tampons hygiéniques p.24

Courrier des Lecteurs p.26

ECO-VIE Junior Grisou

Les champignons p.28

AMENAGEMENT du Territoire

Réaction à l'enquête publique de «Régularisation le long du Canal de l'Espierre» p.13

Ville 30 : Plus vite moins chaud p.14

Pesticides, Notre Affaire à Tous p.15

Comines -Warneton : la belle commune pédestre p.16

1 brique pour les Briqueterie : un fameux prix! p.17

DECOUVERTE nature

Comines-Warneton : des crapauds sont en cours p.3

Foque un mouchon p.12

Déco automnale «zéro déchet» p.21

SOCIETE... en évolution

Justice citoyenne pour le climat et le vivant p.4

La Croissance des fausses croyances menace-t-elle l'Humanité ? p.6

Forêt, nouvelle loi, 'faut rêver! p.10

COP, hein, comme coachons ? p.11

COMINES-WARNETON, des crapauducs sont en cours d'installation

Depuis les années 90, je participe au ramassage des amphibiens au niveau du chemin de la Blanche à COMINES-WARNETON. Attention, je ne suis pas le seul, de nombreux autres bénévoles forment cette équipe de « sauveteurs de batraciens ».

C'est probablement aussi dans ces années que le PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) a pris cette organisation sous son aile.



Nous sommes ici au niveau de la Réserve Naturelle et Ornithologique de PLOEGSTEERT (COMINES-WARNETON) en abrégé RNOP. Dès février, lorsque la température et la pluie viennent, main dans la main, nous rappeler que l'hiver est encore là, tout en précisant que le printemps pointe le bout de son nez, des milliers d'amphibiens migrent des prairies vers la RNOP. De leur gîte d'hiver, ils se déplacent afin de retrouver, dans un site précis, un partenaire sexuel. C'est donc bien la reproduction qui motive ce déplacement périlleux.

Malheureusement pour eux, la traversée obligatoire du chemin de la Blanche est une gageure et elle se terminait souvent par la mort du téméraire être vivant, transit d'amour.

Heureusement pour tous ces amoureux, depuis des années, des bénévoles les transportent, non pas dans l'au-delà, mais bien au-delà du bitume afin de leur donner toutes leurs chances.

Grenouille rousse et parfois grenouille verte, crapaud commun et nos trois espèces de tritons peuvent ainsi procréer en paix. Chaque individu est identifié et recensé. Ceci permet au PCDN de nous faire un bilan annuel de cette migration et, bien entendu, sur de longues périodes. Ainsi, plus de 3.000 amphibiens sont recensés chaque année. Avec la pose des crapauducs, la ville de COMINES-WARNETON montre son engagement à aider les associations et bénévoles mais aussi à veiller à la sécurité de ces derniers. En effet, malgré une signalisation demandant de respecter toutes les formes de vie, nous avons souvent frôlé l'accident.

Le PCDN, suivi par les décideurs en place, a introduit une demande de subside auprès de la Région wallonne, dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural, afin d'acheter 10 crapauducs. La Région a bien compris l'enjeu et a soutenu le projet en acceptant la demande !

En octobre 2021, le Service technique communal, a installé les crapauducs aux endroits préalablement désignés.

Apparemment, et pour le suivi de l'opération, le relevé des amphibiens y sera toujours organisé. Tout comme les différentes animations scolaires ou populaires que nous y avons organisés.

Au minimum, un ou une bénévole s'est engagé, afin d'effectuer un des relevés. Lorsqu'on sait qu'il y a 2 relevés par jour, tous les jours de la semaine, au minimum pour deux mois, tout au long des +/- 30 années, cela en fait du monde. Certains n'effectuent plus les relevés, et ce, pour différentes raisons bien compréhensibles mais toutes et tous continuent à s'intéresser aux résultats des relevés.

Nous ne manquerons pas de vous transmettre ces résultats chaque année.

Martin



JUSTICE CITOYENNE pour le climat et le vivant

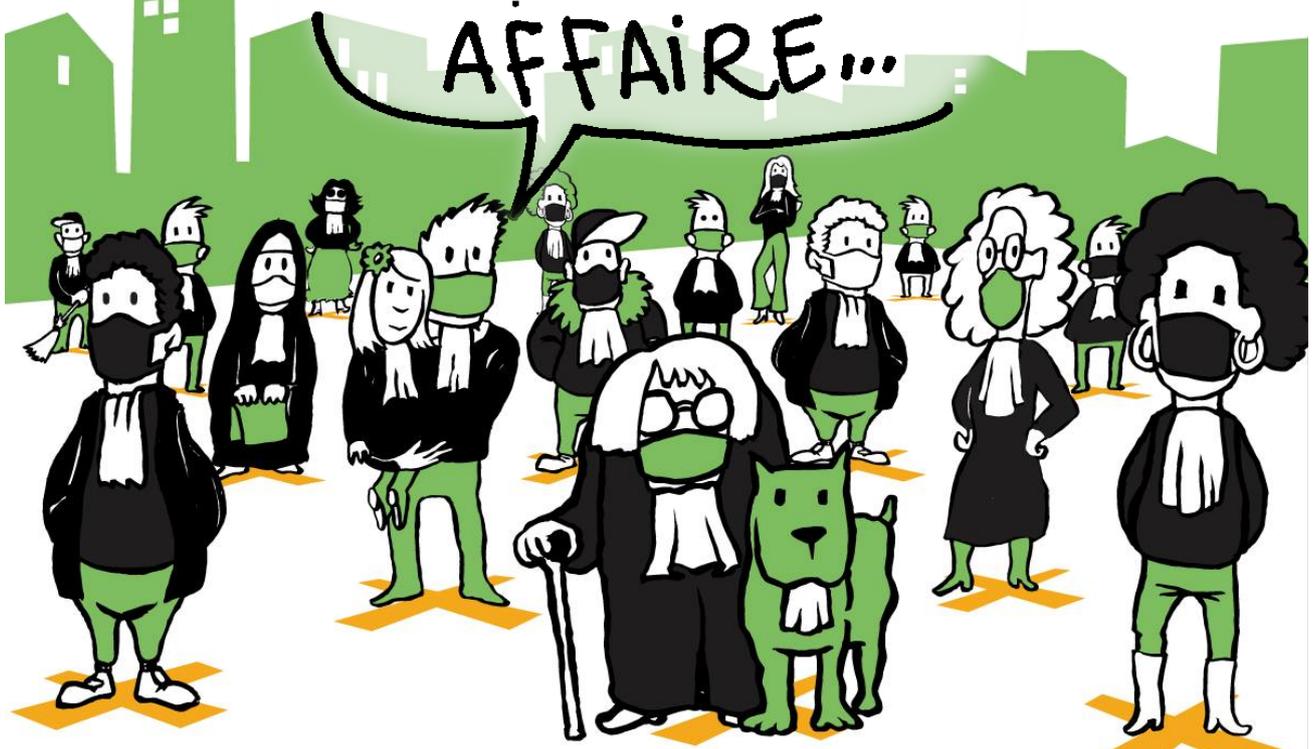
L'AFFAIRE CLIMAT VA EN APPEL

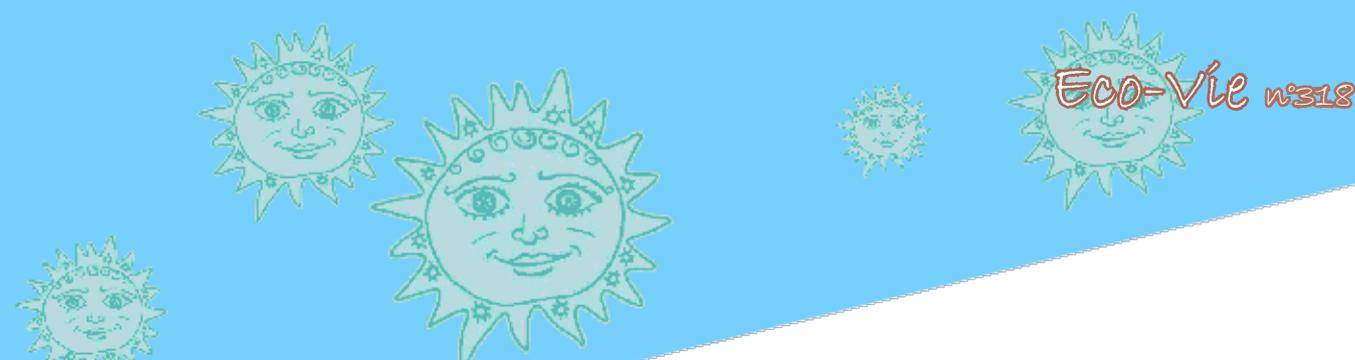
La Belgique n'a pas fait bonne figure à Glasgow. Nos performances climatiques sont en effet épouvantables et nous traînons des pieds lorsqu'il s'agit de promettre d'améliorer les choses. La Flandre s'accroche obstinément à une vision climatique irréaliste et freine les ambitions belges. Pendant ce temps, notre pays compte 41 décès liés au dérèglement climatique et les scientifiques prédisent que les souffrances ne feront qu'augmenter à l'avenir, notamment en Belgique.

Le 17 juin 2021, nous avons gagné notre procès en première instance. Dans un jugement historique, le tribunal de Bruxelles a en effet déclaré que les négligences de la politique climatique belge violaient non seulement le devoir de diligence sociale mais aussi nos droits humains.

Jamais encore dans l'histoire de la Belgique, un jugement aussi dévastateur concernant la politique de nos autorités envers leurs citoyens n'avait été prononcé. Entre-temps, cinq mois plus tard, rien n'indique que ce verdict et cette violation des droits de l'homme soient vraiment pris au sérieux. Une lettre ouverte avec appel public adressée à notre Premier ministre, et publiée en septembre, n'y a rien changé. C'est pourquoi nous interjetons aujourd'hui appel, afin de protéger les droits humains des 58.000 co-plaignant.e.s de l'Affaire Climat et de tous les autres citoyen.ne.s de ce pays. Nous nous présentons à nouveau devant les tribunaux pour demander que des objectifs contraignants de réduction des émissions soient imposés aux autorités, les obligeant ainsi à apporter leur contribution à la prévention d'un réchauffement catastrophique de la planète.

LE CLIMAT,
C'EST NOTRE
AFFAIRE...





En déposant cette requête, nous avons donné le signal de départ du train juridique. Nous espérons que ce recours en appel sera rapidement payant. « Rapide » est malheureusement un mot qui ne convient guère à ce genre de bataille juridique. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un soutien aussi large que possible. Un recours en appel comme le nôtre est en effet complexe, prend du temps et coûte beaucoup d'argent. C'est pourquoi nous comptons sur le plus grand nombre possible de partisan.ne.s acceptant d'y contribuer à hauteur de 10 € ! Pour ce faire, vous pouvez effectuer le virement directement depuis le site <https://af-faire-climat.be> ou sur le compte bancaire BE57 5230 4673 0635.

Ignace Schops, directeur du Nationaal Park

Hoge Kempen et vice-président de l'Affaire Climat : « Nos autorités ne nous facilitent pas la tâche. Nous avons débuté cette affaire voici près de 7 ans mais nous avons été confrontés à des manœuvres dilatoires inimaginables de la part du gouvernement flamand. Il existe désormais un verdict en notre faveur et les politiciens semblent l'ignorer. Cette affaire ressemble à un marathon, les autorités tentant de nous épuiser moralement et financièrement. Mais nous ne baissons pas les bras et demandons à nos partisans de soutenir également ce recours en appel. L'appel de leur propre vie, de la nôtre et de celle de tous ! »

Cordiales salutations,

Sarah de l'Affaire Climat



POLLINIS DEMANDE JUSTICE POUR LE VIVANT

Aux côtés de Notre Affaire à Tous, Pollinis lance « Justice pour le Vivant », la première action en justice citoyenne  au monde contre un Etat (ici, c'est la France) pour manquement à ses obligations de protection de la biodiversité **X**. Ensemble, Notre Affaire à Tous et Pollinis demandent au Gouvernement de réviser sans attendre la procédure défaillante d'évaluation et d'autorisation des pesticides, cause majeure de l'effondrement du vivant ! Retrouvez toutes les informations sur justicepourlevivant.org. Vous aussi vous pouvez demander #JusticePour-LeVivant en interpellant le gouvernement

Partagez cette vidéo <https://www.facebook.com/AssociationPollinis/videos/169146348695026/>

La France et d'autres pays européens ont déjà accordé une nouvelle dérogation qui autorisera l'emploi des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles jusqu'en 2022 ou même 2023. Et au moment de clôturer cette revue, nous apprenons que la Belgique s'apprête aussi à faire de même pour la 3e fois consécutive... dérogation pour quelques cultures dont les betteraves*, mais dont les conséquences se répercutent sur les autres cultures et adventistes qui vont offrir des fleurs toxiques à butiner à moultes pollinisateurs.

*la grande majorité des champs de betteraves est cultivée en betteraves sucrières. Or, de plus en plus d'études n'entrant pas en conflit d'intérêts avec

l'industrie agroalimentaire mettent en parallèle consommation de sucre ajouté et conséquences nocives pour la santé (surpoids, diabète, goutte, problèmes cardiovasculaires, carences nutritionnelles, caries). Raison de plus pour limiter fortement notre consommation du sucre raffiné !

X

POLLINIS



LA CROISSANCE DES FAUSSES CROYANCES menace-t-elle l'Humanité ?

À défaut d'indices formels attestant son authenticité, toute croyance est fausse. Cet aphorisme contient autant de (mal)chances de vérité que son antonyme puisque sans preuves factuellement avérées, ces assertions s'équivalent en probabilités. Pas besoin cependant d'attendre la caution scientifique pour ancrer nos convictions dans notre champ de vérité. Ce n'est pas parce que les églises se vident qu'il faut s'inventer une nouvelle religion : la science. Il y a place, dans une cohabitation pacifique et respectueuse, pour les deux postures : la conviction spéculative et la science exacte, sans empiètements ou accaparements abusifs de l'une sur l'autre. Le Dalai Lama affirme ne plus croire en la réincarnation le jour où une solide argumentation scientifique le convaincra de l'inanité de sa croyance.

La croyance à la récurrence envahissante s'impose d'ailleurs par la réalité. L'ensemble de notre vécu n'est-il pas empreint d'«actes de foi»? Depuis la confiance accordée au conducteur qui me véhicule jusqu'à la fidélité amoureuse promise au conjoint en passant par la conviction de prendre plaisir à un spectacle parce que crédité d'une critique élogieuse. C'est grâce à sa foi en lui, en la vie, en l'avenir que l'homme échafaude des projets et qu'il rêve éveillé. No Future pour le dépressif : il a perdu la foi. Naïveté cependant que de tout concentrer sur cette notion. Dans bien des situations, la codification sociale (usages, coutumes, réglementations, codes, lois...) précède la confiance, la conforte, la renforce et même parfois s'y substitue. Ne dénonce-t-on pas à la vindicte populaire un homme sans foi, ni loi? Les deux associés en une étroite imbrication. Dans de nombreux domaines, pas de foi sans loi, pas de loi sans foi. La loi pour cimenter la cohésion sociale et la foi dans la valeur protectrice de la loi et ses applications respectueuses et respectées, sinon pas de vie commune (dans les 2 sens : courante et collective) réussie. En ces temps de sacralisation de l'argent, il faut savoir que la qualité d'une monnaie repose uniquement sur la confiance qu'on lui accorde. J'y crois parce que tout le monde y croit. C'est aussi parce que la monnaie est garantie par la loi (l'effigie du premier représentant de la nation rassure) qu'elle a pu se substituer au troc et constituer un ordre économique, le premier à tendre vers l'unification de l'humanité bien avant tous les autres ordres: politiques, religieux, culturels... . En dépit de toutes leurs divergences, leur foi commune aux pouvoirs et aux valeurs de l'argent réunit des communautés qui ne s'entendaient sur presque rien. Ce qui explique en grande partie le triomphe du capitalisme sur ses adversaires, mais aussi sa condamnation inéluctable : on ne construit pas pérenne sur des fondations aussi mercantiles, sans humanisme compensatoire.

Le faux aussi naturel et nécessaire que le vrai

D'où vient cet ancrage si prégnant des convictions et croyances qui gouvernent notre vie? Quelle grille de lecture appliquer pour tenter de distinguer les vraies des fausses qui font florès ces temps-ci ?

Le nombre d'adhérents, comme par rapport à l'argent qui réunit le monde entier ? Pas sûr du tout («Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison» Coluche). L'ancienneté, comme les religions et traditions séculaires ? Les indices de faits avérés, comme les accidents survenus dans les



Les 10 (et bien plus) commandementements des lois néolibérales ...

centrales nucléaires et le risque gravissime de la non-gestion actuelle et sans doute pour longtemps des déchets radioactifs qui font rejeter définitivement cette énergie du diable ? L'intuition comme le monde immortel des Idées de Platon existant en dehors de l'homme, auquel il fait référence pour trouver le Bien, le Beau, le Vrai, le Juste (« L'intelligence prouve ce que l'intuition trouve » Einstein) ?

Peu importe après tout qu'elles soient vraies ou fausses ; l'important, c'est qu'elles existent, car le faux est aussi naturel et nécessaire que le vrai.

Le faux naturel ? La nature est totale, indivisible, omniprésente, omnipotente, sans contraire ; donc ni l'artifice, ni la culture, ses antonymes habituellement cités, ne lui sont opposables, elle les englobe comme produits d'un de ses composants : l'homme. La ville est aussi nature que la fourmilière, le plastique autant que le bois, le sucre chimique autant que le miel. Les zadistes de Notre Dame des Landes criaient haut et fort : « Ce n'est pas la nature que nous défendons, nous sommes la nature qui se défend ». Le faux nécessaire ? Antinomiques dans notre conception occidentale, le bien et le mal apparaissent complémentaires dans d'autres civilisations, à l'image du jour et de la nuit ou de la vie et de la mort.

L'un n'existe pas sans l'autre. Le mal défini comme tel par notre conscience dans l'ignorance des Desseins Supérieurs et que nous nous devons de sans cesse combattre, ne donne-t-il pas un ou tout son sens à la vie ? Le faux, composante du mal, n'alimente-t-il pas le débat public (point de vue développé plus loin) ?

Le faux débridé

Amplifié par les réseaux sociaux et des populistes haut placés, le faux avance effrontément à visage découvert. « Dans un monde inversé, le vrai est devenu un moment du faux ». Si déjà dans les années 70 dans « La Société du spectacle », Guy Debord dénonçait la primauté du faux qui laissait peu de place à la vérité, quelle formule encore plus implacable (il s'est suicidé en 1990) emploierait-il pour définir la prolifération exponentielle des fake news et ses conséquences sur les convictions qu'elle engendre ?

Croyance, conviction et foi à des degrés divers tournent autour de concepts assez proches malgré des nuances y afférentes : il est question de certitudes subjectives basées sur des preuves invérifiables comme dans le domaine religieux, idéologique ou philosophique ou sur des éléments factuels partiels jugés suffisants pour se faire une opinion. Dans les 2 cas, le doute est permis, contrairement aux vérités objectives incontestables eu égard aux faits avérés où l'incertitude est exclue. Sont considérées comme fausses les croyances qui nient l'évidence de la réalité reconnue. Leur accumulation actuelle est inquiétante dans le sens qu'elles engendrent une relativité dommageable : tout s'équivaut, plus de hiérarchie de bon sens, l'important n'a plus la primauté, et aussi une absence de repères, de jalons protecteurs dont on ne peut se passer si on veut contrôler un tant soit peu l'orientation de notre vie. Tout ceci est bien dans l'air du temps. On recule encore plus les frontières d'une permissivité déjà fort débridée. Ce débridage risque à terme de rendre la société incontrôlable. En effet un minimum de consensus est indispensable pour vivre ensemble avec le moins de heurts possibles. Niées à ce point, les évidences stabilisatrices font place à une suspicion permanente. Et si en plus, cerise toxique sur le gâteau, le chef de l'Etat, affabulateur irresponsable comme Trump, diffuse ses messages empoisonnés à la grosse louche, on ne mesure pas les dégâts occasionnés pour longtemps au niveau sociétal (70 millions d'Américains lui font confiance !).

La vérité inaccessible

Primauté à la recherche de la vérité. Mais laquelle ? Peut-on se contenter de celle des affaires, des prétoires, des médias, des culturels ou même du quotidien routinier sans la compléter et même la faire précéder, en préalable impératif et injonctif, de la quête de sens de nos démarches, de nos orientations ? Mais rien de plus volatile, d'impalpable, d'imperceptible que cette introspection dans les arcanes de cette vérité métaphysique, ontologique, existentielle qui brouille les pistes, dissimule des indices et oblige à tâtonner à la manière d'un aveugle pointillant le sol avec sa canne. Pas de discours étoffé, que des bribes ou lambeaux de phrases ! Pas de feu flamboyant, que de timides étincelles ! Pas de souffle puissant, que d'étroites expirations ! La vérité est inaccessible à l'esprit humain, affirmait Montaigne. Elle ne se pense pas, ne se réfléchit pas, ne se démontre pas, ne s'argumente pas. Elle se vit, se sent, se respire. Dans la presque ignorance, le contraire de l'intelligence. Dans l'innocence et la virginité mentales (comme le ravi de la crèche qui la recèle sans le savoir) . Dans la foi en la nature ou, ce qui revient au même, en l'homme. Pas dans le démonstratif, ni l'apparent mais dans le subliminal, celui de la 25^{ème} image qui, capturée fugacement par notre inconscient, se loge au fond de l'œil et affleure à peine la cornée. Absente

Ce n'est pas la nature que nous défendons, nous sommes la nature qui se défend

et présente à la fois, en écho aux contradictions mystérieuses et déroutantes des dualités permanentes de la vie.

La cohérence chou chou des esprits bornés

Sans être fausses, les convictions ou les croyances peuvent aussi être contradictoires dans leur recherche des vérités accessibles du quotidien à l'opposé de la vérité suprême détaillée ci-dessus. La complexification progressive des sociétés a engendré des cultures en perpétuelle évolution et donc en même temps une déstabilisation mentale. Exemples parmi tant d'autres : dans l'Europe médiévale, la noblesse croyait à la fois en la chevalerie et au christianisme. Comment accorder vaillance guerrière et esprit de paix ? La liberté et l'égalité au cœur de la devise française sont difficilement conciliables. La liberté garantie à chacun dans le respect des lois s'exerce souvent au détriment de l'égalité. Si, au nom de la liberté d'entreprendre, les pays riches ne pouvaient plus exploiter les matières premières des pays en développement, leur niveau de vie baisserait considérablement et si, en vertu de l'égalité, les pays pauvres accédaient au pouvoir d'achat des nantis, le monde s'écroulerait à coup sûr sous le poids de la consommation insoutenable. Illustration de l'application de ces 2 valeurs avec les pays les plus emblématiques : les États-Unis où la «dictature» capitaliste prône avant tout la liberté d'entreprise au détriment des classes populaires et affiche ainsi un record d'inégalités et la Chine où la «dictature» communiste essaie de développer l'égalité à grande échelle et pour ce faire cadenas les libertés individuelles.

Même si elles heurtent parfois les sensibilités, les contradictions constituent le moteur de toute culture dynamique et créative, car elles nous poussent à la réflexion et à la critique. Il est bénéfique que l'homme soit déchiré par des valeurs incompatibles. «La cohérence est le terrain de jeu des esprits bornés» déclare Yuval Noah Harari dans son livre «Sapiens». Peut-on adhérer à cette assertion provocatrice au condensé forcément limitatif ? Tout ce qui peut contribuer à entraver des certitudes convictionnelles «définitives» est toujours le bienvenu à condition de muer la légitimité de l'incohérence des choix à opérer en une stabilité mûrement réfléchie. A l'image, toutes proportions gardées, de la cohérence instinctive de l'animal ou de celle empirique du primitif qui, fort de coutumes inébranlables, ne souffre pas des affres de l'incertitude et de l'hésitation, mais en subit par contre l'immuabilité ancestrale, sauf intervention extérieure. Cette momification assure la cohésion de la communauté en même temps que sa survie. Dans « Le Bonheur en plus », François de Closets estime que les civilisés que nous sommes devraient être, compte tenu de notre diversité culturelle et économique, bien plus heureux que les autochtones non assimilés ou non assujettis. Est-ce le cas ? Poser la question c'est y répondre.

Fausse croyance masquée

Cependant les vraies fausses croyances, même complotistes, sont souvent d'une telle légèreté qu'elles ne peuvent séduire qu'une partie de la population, même via les réseaux sociaux, leur canal favori. Dénoncées par la plupart des médias classiques, elles peuvent être réfutées assez facilement tant l'argumentaire qui les sous-tend est faible. En attendant d'être balayées avec le temps, elles ne convainquent durablement que les jusqu'aux-boutistes. D'ici là elles participent au débat public ouvert à tous et peuvent monopoliser l'attention générale et parfois causer des dégâts considérables, surtout quand elles viennent «d'en haut» comme l'annonce péremptoire de Donald Trump, le champion en la matière, qui recommandait d'absorber de l'eau de Javel pour se prémunir du Covid et a sur la conscience (en a-t-il seulement une?) un certain nombre de crédules morts ou presque.

Autant ces vraies fausses croyances n'affectent que superficiellement l'état de la planète, autant les fausses croyances masquées (d'actualité ces temps-ci) sous des dehors de respectabilité, diffusées à fortes doses et trop peu contredites constituent une menace bien réelle pour la survie de l'humanité par leur



..., en vue de la sauvegarde du veau d'or, qu'il faut détruire...

action profonde et continuelle, à l'image d'un lavage de cerveau, au point de les croire inscrites dans nos gènes ! La plus importante et sans conteste la plus nocive, qui par son degré de dangerosité éclipse presque toutes les autres, comme les bienfaits de la privatisation et des échanges commerciaux et touristiques mondialisés, les solutions aux dégâts écologiques par encore plus de techno-sciences, la sécurité rassurante de l'énergie nucléaire..., est la croyance en la croissance du productivisme industriel et de la consommation chez les nantis immodérables et solvables à merci (chez les démunis et les précarisés uniquement, la croissance est souhaitable pour au minimum satisfaire leurs besoins essentiels). Partagée par l'ensemble des gouvernants et des commentateurs, elle est considérée comme le moteur de l'économie. Emblème du capitalisme florissant, la bourse en a fait l'indice de référence de ses cotations, peu lui chaut la qualité des biens et des services produits dès lors que les performances financières sont bien présentes. Fruit du néolibéralisme dérégulé, le dogme du Progrès et du Bien-être adossé à la croissance et au productivisme industriel qui, séduisant à bien des égards, a longtemps envoûté les esprits et continue à les vampiriser, à tort car à la lecture objective et implacable des faits il montre ses limites insoutenables et inacceptables et ne devrait plus nous leurrer encore longtemps. A la mode ces temps-ci sur le plan religieux, la foi aveugle ici en un système économique défaillant confine à l'intégrisme et à son cortège de désastres: réchauffement climatique, pollution, épuisement des ressources, disparition des espèces végétales et animales, déforestation, surconsommation, gaspillage énergétique et alimentaire...

Frilosité sociétale et politique

Face à ce risque, on s'attendrait à des mesures fortes en faveur de plus de sobriété et de pondération. Elles ne viennent pas ou si peu qu'on n'en voit pas la trace. A qui la faute ? Aux gouvernements ? Sauf en dictature, si le culturel ne donne pas son aval par des signaux forts pour un changement radical de société, le politique n'osera pas amorcer l'indispensable virage à 180°, notamment par crainte de déplaire à son électorat. La crise du Covid a mis en évidence l'état d'esprit de la population des pays riches à ne pas changer de paradigme pour l'après Covid. Aucune initiative de grande envergure n'est prise, ni même proposée par les décideurs. Comme si les problèmes écologiques n'étaient l'affaire que des seuls écologistes ou lucides. La principale préoccupation de la majorité dite silencieuse consiste à recouvrer les, à leurs yeux, «bonnes» vieilles habitudes et d'oublier au plus vite la pandémie. Comment voulez-vous que, même si le politique y songeait, et c'est sans doute loin d'être le cas eu égard à ses intérêts personnels et aux pressions des lobbies des puissances d'argent, il s'engage dans une réforme, pour ne pas dire révolution, structurelle d'importance et au premier abord impopulaire.

A quand la prochaine zoonose (prédite à coup sûr par les scientifiques)

Démarche d'autant plus déroutante que la population n'y est pas préparée, encore moins associée, du fait que les communicants qui ont pignon sur rue se gardent bien dès lors qu'ils abordent un sujet sensible (pollution, dérèglement climatique ...) de dénoncer la cause première du problème posé, à savoir notre système économique. Ils restent à la surface du problème sans le contextualiser et se contentent d'inviter les gens à poser des gestes personnels susceptibles d'atténuer ses effets pervers. Ce qui ne le règle pas en profondeur.

Domages insuffisants

La pandémie a mis à mal une conviction que j'avais fait mienne depuis des années, à savoir que seules des catastrophes affectant durablement les nantis pourraient imposer le changement indispensable à notre survie. Nous



... pour s'épanouir dans la simplicité volontaire et autonome.

sommes bien dans cette configuration et pas de bouleversement en perspective. Ou bien la prise de conscience viendra plus tard, ce dont je doute en l'absence de signes annonciateurs, et le changement suivra. Ou bien on ne fait pas le lien entre la covid et notre système économique, dans l'ignorance de la mise au jour des virus enfouis depuis des millénaires par la déforestation, l'extraction des minerais, l'exploitation des fonds marins. Ou bien c'est le cumul de catastrophes qui fera réagir. Les variations météorologiques extrêmes qui se succèdent régulièrement un peu partout dans le monde : canicules, inondations, sécheresses...ne font pas bouger les lignes. A quand la prochaine zoonose (prédite à coup sûr par les scientifiques) qui pourrait se rajouter à la présente si celle-ci continue à faire ses ravages, apparemment, malgré leurs sévérités, insuffisants eux aussi pour émouvoir ? En fait ma conviction énoncée plus haut aurait dû, pour coller à la réalité, commencer par : «Seules des catastrophes impactant durablement et surtout GRAVEMENT les nantis...» . J'ai négligé à tort le paramètre du niveau d'intensité des dommages, tablant essentiellement sur la durée des catastrophes, dont l'acceptation connote par elle-même la gravité. Faut-il attendre que la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, la stérilité des sols, la raréfaction des ressources et de l'énergie et autres nuisances du même genre s'imposent à nous de façon irréversible ? Oserais-je énoncer la conviction suivante qui risque d'être, comme tant d'autres, recadrée avec le temps par la réalité contemptrice : seule la décroissance volontaire chez les nantis, ou au moins l'acroissance, est susceptible de sauver ce qui peut encore l'être et d'éviter le dilemme dramatiquement prédictif du livre de Franz Foulon paru en 1982 «Survivre ou périr ensemble». La saturation de fausseté décrite tout au long du texte devrait constituer une motivation supplémentaire pour s'introspecter et faire émerger notre part de vérité sur toutes ses formes : le bien, le beau, le juste... pour jouer au mieux le rôle d'éveilleur de conscience assoupie, de réinitialisateur d'instinct désactivé, d'ordonnateur d'intelligence au service d'une vie simple et épanouissante.

Pierre Crombez

FORÊT,

nouvelle loi, «faut rêver»!

Il y a environ un an, 1,2 millions d'Européen·nes ont signé notre pétition « Together4Forests » pour une meilleure protection des forêts dans le monde. Bonne nouvelle : nous avons été entendus ! Ce mercredi 17 novembre, la Commission européenne a proposé un texte qui vise à mettre fin à la déforestation importée. Les forêts ont une chance de se rétablir !

POURQUOI EST-CE UNE BONNE NOUVELLE ?

Bien qu'imparfaite, la loi proposée(*) exige que les produits mis sur le marché européen soient exempts de déforestation. La chaîne d'approvisionnement devra être beaucoup plus transparente, et devrait vous permettre de faire vos achats en toute sérénité.

Une excellente nouvelle, sachant que l'Europe est le second plus grand importateur (16 %) de produits liés à la déforestation, tels que le soja, l'huile de palme, le cacao, le bois... En tant qu'Européen·nes, nous avons donc une énorme responsabilité dans la protection des forêts du monde entier.

POURQUOI DEVONS-NOUS RESTER VIGILANT·ES ?

Ce projet de loi n'est pas encore définitif. Il

appartient maintenant au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne, où siègent des personnalités politiques belges, de négocier ce texte et de proposer des amendements. Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation et à nous faire entendre pour obtenir le meilleur résultat.

(*) TOUT SAVOIR SUR CETTE NOUVELLE LOI

https://www.wwf.be/fr/actualites/la-loi-de-lue-contre-la-deforestation-est-un-bon-debut-mais-comprend-des-lacunes?utm_campaign=T4F_followUp_november21_FR&utm_medium=email&utm_source=MagNews



COP, HEIN, comme coachons ?

Cop26... Est-on vraiment en route ? Car avant, il y a eu les Cop1, Cop2, puis la 3 où pays riches et pays pauvres refusent chacun de porter la responsabilité du réchauffement climatique, qui aboutira finalement au Protocole de Kyoto (1997). Objectifs : réduction des émissions de CO₂... sans grand succès jusqu'à aujourd'hui !

Et avant encore, il y a eu le Sommet de la Terre en 1992 à Rio... Et avant encore, il y avait eu la Conférence de l'ONU en 1972, la *Déclaration de Stockholm* qui « a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales » (lire ci-dessous)

Quelle « merveilleuse » aventure ? 50 ans pour que, peut-être enfin, les consciences agissent réellement(*) ! Le monde politique va-t-il amener l'économie, la société à respecter les peuples, la santé, l'environnement... la Terre-Mère !!!!

Pour aider (forcer ?), des citoyens et des associations veulent inciter les Etats à agir - rappelez-vous, en Belgique, en mars dernier, Eco-Vie avait organisé, à Comines, Estaimpuis et Mouscron, la manifestation symbolique « Tous avocats pour le Climat » (d'autres organisateurs faisaient de même ailleurs dans le pays). C'était à l'avant-veille des premières plaidoiries dans le cadre de « l'Affaire Climat », ce procès intenté par un groupe de citoyens contre l'Etat belge, pour l'obliger à respecter ses engagements contre le réchauffement climatique – et ça marche !

En France, le collectif de l'Affaire du Siècle vient de marquer des points et déclare : « Après 3 ans de procédure, les juges ont tranché : l'Etat n'a plus le choix, la France doit agir concrètement et rapidement pour le climat !

Ce résultat, nous l'avons obtenu ensemble, après une mobilisation sans précédent pour la justice climatique ! Cette victoire, c'est la vôtre, c'est celle de chacune et chacun d'entre vous.

Cette décision marque une nouvelle ère pour les politiques climatiques de la France : plus aucun.e Président.e ne pourra s'exonérer d'agir pour le climat sous peine de mettre l'Etat hors la loi.

À nous d'en faire un sujet incontournable pour les candidat.e.s !

(...) L'Etat est à présent sous le coup d'une double obligation. Désormais, non seulement il a l'obligation de respecter sa trajectoire de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, mais en plus, tout dépassement de cette trajectoire sera puni et devra être réparé. »

À nous aussi et encore de pousser la société à agir, par nos actes, achats et votes... Notre coaching.

Xavier

INTRODUCTION du SOMMET PLANETE TERRE

Conférence des Nations Unies (Rio de Janeiro, Brésil - juin 1992) <https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement a adopté une série de principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement. Cette "Déclaration de Stockholm" a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'indivis mondial (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples dans le monde entier.

En juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement -connue sous le nom de Sommet "planète Terre"- a adopté une déclaration qui a fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement. La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement témoigne de deux grandes préoccupations apparues pendant l'intervalle de 20 années séparant ces deux conférences : la détérioration de l'environnement, notamment de sa capacité à entretenir la vie, et l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement.

Au début du processus de négociation précédant le Sommet, M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence, a imaginé le concept de Charte de la Terre -*énoncé des principes fondamentaux permettant un développement durable sur la Terre*-. La Déclaration de Rio qui a été adoptée par le Sommet était un compromis entre la position des pays industrialisés et celle des pays en développement. A l'origine, les premiers souhaitaient que soit adoptée une brève déclaration réaffirmant la Déclaration de Stockholm et soulignant la nécessité de protéger la planète. Quant aux pays en développement, ils désiraient que leurs sujets de préoccupation propres soient évoqués de manière plus détaillée, notamment qu'on souligne leur droit souverain au développement, qu'on reconnaisse que les pays industrialisés sont les principaux responsables des problèmes écologiques actuels et qu'on établisse que de nouvelles ressources et techniques sont nécessaires pour permettre aux pays en développement de ne pas appliquer des modes de développement aussi polluants que ceux des pays développés.

La Déclaration de Rio n'est pas juridiquement contraignante. Toutefois, il est vraisemblable que, comme dans le cas des déclarations des Nations Unies sur les droits de l'homme, les gouvernements se sentiront moralement obligés d'adhérer à ses principes.

FOQUE IN MOUCHON

« Tiens, un piau crevé ! », qu'i dit l'Parigot. « En voilà un qui ne m'écorchera plus les oreilles dès que le jour se lève ! Quel boucan, à cinq plombs du mat ! En plus, il venait chier sur mon balcon... Ça fera toujours une saleté de moins ! »

« Tins, un mouchon quervé ! », qu'i dit l'impailleu. « J'vas l'printe pou l'impailer. In l'vudant des boyaux, avec ène carcasse in fil de fer, et ène paire d'pitchures d'formol, in va buzier qu'i-est acore vivant... in puque, muchés dins l'fond d'ène armoire, j'dos acore treuver ène paire de zis in verre comme i faut ! »

« Tins, in passer domesticus, orde des passériformes, famille des passéridés ! », qu'i dit l'oj'leux. « Ch'est,... ou putôt, ch'étot in jome mâle, avec sin dos brun et des lines noirtes. Comme qu'i-a in plastron noir, i-a ses pleumes d'fréquentache. Quoqu'ch'est qui s'a passé ? I-a pétète mingé de l'pourette de pojon. J'vas l'printe avec pour èrwetti dins sin vinte... J'vas savoir el'fin compte ! »

« Tins, in ojo à terre ? », qu'i dit l'patron in vudant d'sin bureau. In d'puque, ou bin in d'moinsse ! I'n'd'a tel'mint. Après tout, ... ch'est de l'viande,... des vitamines ! Si qu'in arrivot à attraper gramint d'mouchons, in pourrot utiliser cha dins l'usine et in faire des conserves. In puque de cha, in les empêchant d'tchir sur les postures dins les parcs, in pourrot d'minder des liards à l'ville. Cha s'rot tout bénéfice ! I faut que j'buzie à cha ... J'vas lancer ène étude d'marché ! »

« Ch'est drole, c't'ojo mort, ichi ! », qui dit c'ti qui sait tout. « Ches m'tites bêtes is mingtent gramint, et pourtant, in dit : minger comme in mouchon ? Ch'est bizarre. In dit aussi d'ène séchi qui oublie tout à fait qu'ch'est ène cervelle de mouchon. Ch'est très drole. Min dé mé édoù qu'cha vint ? J'rinte vir cha dins mes lifes. »

« Oh,... In m'tit mouchon kervé ! », qu'i dit l'afant. « Mi, j'aimos bin tchand qu'te crios dins l'arbe du gardin. A l'école, l'maîte i m'a dit qu't'étois si utile, avec tous les mouques et les moucrinchos qu't'avalos ! » L' petit garchon i prind l'mouchon dins ses mains, avec gramint d'précautions. « J'te prinds avec mi. J'vas t'mette dins ène boîte d'alleumettes édoù qu'j'arai mis ène douche berloufe. Après, j'vas t'interrier au bout du gardin, au mitant des fleurs. Te verras,... te s'ras là fin bin ! »

Pierre NOEL



ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne : Enquête publique pour la régularisation pose de luminaires, de bancs et bancs avec table de pique-nique, de pontons pour baignade, de panneaux indicateurs, de panneaux d'affichage didactiques, de panneaux de signalisation, de bornes de service (eau et électricité), de bornes anti-passage de véhicules, de poubelles et balisage, ainsi que la demande de permis pour un ponton supplémentaire.

(Lettre au Collège communal d'Estaimpuis)

Le site du Canal de l'Espierre et ses abords ont été classés au Patrimoine wallon. Un périmètre de protection du Canal de l'Espierre, existe sur toute sa longueur.

Divers aménagements ont été réalisés le long du chemin de halage comme le placement de bancs et de poubelles. Si les bancs ne sont pas de nature à nuire au site, les poubelles sont plus discutables. Il serait plus judicieux de demander aux différents utilisateurs du site de garder ses déchets et de les déposer dans des poubelles sélectives installées aux sorties du site. Cela se fait dans les sites naturels.

Quant au projet « Canal-Plage » à proximité de l'écluse de Leers-Nord, entre le Canal de l'Espierre et l'Espierre canalisée, il nuit fortement à la zone humide et inondable si intéressantes pour la faune et la flore qui s'y développaient. Les batraciens si nécessaires pour réguler les insectes volants s'y reproduisaient au printemps. Des plantes typiques des marécages s'y développaient. Tout a été rasé, arrasé, sans scrupule.

Le Canal de l'Espierre est un couloir migratoire qui accueille régulièrement divers oiseaux qui ont besoin de quiétude pour se reposer lors de leurs grands déplacements. Il abrite aussi nombres d'insectes nocturnes et diverses espèces de chauve-souris qui bénéficient d'espaces pour s'ébattre dans le noir de la nuit à proximité du plan d'eau. Aucun éclairage ne devrait y être installé. Si beaucoup de promeneurs se retrouvent sur le chemin de halage par beau temps, il n'y en a guère lorsque le soleil se couche. Il faut protéger la faune nocturne et surtout ne pas permettre de la déranger, ne serait-ce par une installation de luminaires « intelligents ». C'est bien connu lorsqu'on crée une route, il ne faut pas longtemps pour que celle-ci trouve son lot d'utilisateurs. Le but du collège communal d'Estaimpuis est d'équiper le chemin de halage sur toute sa longueur (cf régularisation du tronçon entre la Maison du Canal et la passerelle, demande de permis pour un nouveau tronçon à Saint-Léger et projet de subsidection POLLEC qui vient d'être déposé à la RW en vue de subsidier les led's de Saint-Léger).

Le canal est aussi un site aquatique dans lequel vivent en bonne intelligence poissons, insectes et larves d'insectes depuis que la qualité de l'eau y est retrouvée. Autoriser la baignade estivale, aussi sympathique que cela puisse paraître, c'est permettre de sacrifier la qualité de l'eau avec des huiles, crèmes solaires et autres polluants qui influent sur la tension de la surface de l'eau, sur les échanges entre les milieux hydrique et aérien, ... tous nuisibles au bon équilibre nécessaire à la vie aquatique. La baignade dans ce site fragile est l'occasion de liesse et de débordements (terrain et tournoi de Water-Polo, autres à venir et à imaginer !) qui risquent très vite de dégrader les berges, lisière riche de vie.

Quant aux poteaux et panneaux d'affichage, il y aurait lieu de chercher à créer une cohérence et à minimiser le nombre de poteaux.

Vu tous les manquements au respect des lois et du site, aucune régularisation ne peut être accordée exceptée celle qui concerne la pose de bancs car des bancs existaient le long du canal avant son classement. Pour protéger l'intégrité du site, de la faune et de la flore, aucune régularisation et aucun permis ne peuvent permettre l'illumination nocturne de chemin de halage.

La remise en état des lieux classés devra être exigée.

Par ailleurs, l'entretien des espaces situés entre le Canal et l'Espierre canalisée doit être le plus minimal possible. Un fauchage tardif avec enlèvement de la coupe pourrait permettre le développement de plus de biodiversité.

Veillez agréer,(...)

ADAM Xavier,
Pour l'asbl ECO-VIE

VILLES 30 : plus vite moins chaud

L'année 2021 a vu fleurir un grand nombre de « Ville 30 ». Bruxelles a mené la danse en appliquant une des mesures du plan GoodMove, dès le 1^{er} janvier 2021, qui implémente le 30km/h dans – presque – toutes ses rues. Paris a suivi cet été, élargissant les zones 30 – qui représentaient 60% des voiries – à l'ensemble des voies parisiennes. L'Espagne est allée encore plus loin en imposant le 30km/h dans toutes les agglomérations espagnoles⁽¹⁾. Si la « Ville 30 » a la cote, c'est parce qu'elle présente de nombreux avantages, n'en déplaise à certains ... automobilistes.

Pourquoi opter pour le 30 km/h en ville ?

L'amélioration de la sécurité routière

Commençons avec un peu de physique (en très simplifié, promis)... L'énergie cinétique d'un véhicule, c'est-à-dire l'énergie contenue dans un objet qui effectue un mouvement, dépend de la masse et de la vitesse de cet objet. Lorsqu'un véhicule circule, il produit donc de l'énergie cinétique (mesurée en Joules, J). Plus la vitesse (et la masse) de la voiture est élevée, plus l'énergie produite sera grande, et plus il faudra de temps pour immobiliser cette énergie et donc arrêter le véhicule. D'autres paramètres influencent aussi la distance d'arrêt : les conditions météorologiques (sol sec ou mouillé) et l'état du véhicule (pneus, freins).

Autre facteur à prendre en considération : le temps de réaction de l'automobiliste ! Celui-ci va dépendre de différents paramètres propres à la personne (fatigue, conduite sous influence, inattention passagère, etc.). Mais là aussi, la vitesse à laquelle on circule va influencer la perception de notre environnement. À 30 km/h, on voit mieux : notre champ visuel est d'environ 120° ; alors qu'à 50 km/h, il tombe à 90° environ.

Source : <https://www.auto-ecole.net/>

Bref, lorsqu'un véhicule circule à 50 km/h, la distance réalisée avant arrêt complet du véhicule est de minimum 27 mètres. Alors qu'à 30 km/h, la distance est divisée en deux avec un minimum de 13 mètres parcourus.

Source : <https://ville30.brussels/pourquoi>

De plus, si l'impact ne peut être évité entre un véhicule et un piéton ou un cycliste, à 50 km/h, le risque de décès est neuf fois plus élevé qu'à 30 km/h ! Comme l'illustre la campagne de sensibilisation de la Région Bruxelles-Capitale : un choc à 30 km/h correspond à une chute du 1^{er} étage ; alors qu'à 50 km/h, ce serait plutôt comme une chute du 3^{ème} étage !

Source : <https://ville30.brussels/pourquoi>

La diminution de la pollution

En ville, la pollution est largement émise par la circulation automobile : CO₂, NO_x (oxydes d'azote), particules fines et ultrafines, etc.

L'argument le plus utilisé par les détracteurs de la « Ville 30 » est l'augmentation de ces polluants. On peut lire ou entendre que

« les voitures ne sont pas faites pour rouler à du 30 km/h » ou
« qu'elles polluent plus à régime de vitesse réduit ».

On pourrait commencer par s'interroger sur les raisons qu'ont les constructeurs automobiles de produire des voitures toujours plus rapides et puissantes alors que la vitesse maximale autorisée, dans la plupart des pays de l'Union européenne, est de 120 km/h. Oui, on aimerait bien savoir pourquoi, mais ce n'est pas le sujet de cette nIEWs...

Mais est-ce que les véhicules polluent réellement plus lorsqu'ils circulent à 30 km/h plutôt qu'à 50 km/h ? Oui, mais seulement si la circulation est fluide et que les véhicules circulent à vitesse constante ! Or la circulation en ville est loin d'être fluide : embouteillages, accélérations et décélérations aux abords des carrefours ou des dispositifs de limitation de vitesse, feux de circulation, etc. Ces

différents facteurs pris en compte, la vitesse moyenne en ville est bien en deçà des vitesses maximales autorisées : environ 19 km/h !

Diminuer la vitesse maximale en ville à 30 km/h ne va pas faire augmenter les émissions de polluants. En effet, ce qui émet davantage de polluants chez les véhicules à moteur thermique, ce sont les accélérations (2). Cette mesure vise donc à favoriser une conduite souple : pas de coups de frein abrupts, pas d'accélération inutiles, etc.

Un autre type de pollution qui se voit diminuée : la pollution sonore ! Le trafic routier est le premier responsable des nuisances sonores. En fonction du revêtement de la voirie, passer du 50 au 30 km/h diminuerait de moitié le bruit de la circulation.

Plus d'espace pour les modes actifs

Un des objectifs de la « Ville 30 » est d'apaiser le trafic automobile, et conduire à un partage de l'espace public plus équitable entre les différents modes de transport (marche, vélo, voiture et transports publics).

(1) Depuis le 11 mai 2021, en agglomération, les routes à voie unique dans chaque sens de circulation voient leur vitesse maximale autorisée diminuer à 30km/h. Cette mesure englobe entre 60 et 70% des routes du pays.

(2) CEREMA « Le rapport sur les émissions routières produit par le Cerema ne permet pas d'évaluer une zone 30 km/h »

PENSÉES

«Je travaille pour payer ma voiture, je paie ma voiture pour aller travailler.»

Bolchévita "Le travail"



«Il nous faudra répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer jusqu'à la fin de nos vies, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes.»

Pierre Rabhi

COMINES-WARNETON la belle commune pédestre!

La Ville de Comines-Warneton vient d'être récompensée d'un label « Commune Pédestre » 3 bottines lors de l'évaluation 2021 ! Cela découle d'un vrai travail en coordination entre les fonctionnaires de la ville, les élus, le Service Public de Wallonie, les services provinciaux.

Améliorer les voiries pédestres et cyclables c'est ouvrir des espaces de liberté. Du plus profond de la préhistoire, les humains se sont déplacés partout où la nécessité les conduisait. Se déplacer où bon nous semble, voilà bien le sujet d'une réflexion qui peut nous mener très loin.

Réflexion qui nous confronte à la notion de propriété privée, à la notion d'espace public, à l'accès aux bâtiments privés ou publics. Réfléchir aux milles besoins des citoyens face aux responsabilités des élus, des architectes, des promoteurs, de la police, etc...

Se pencher sur les façons d'aller et venir pour milles raisons ou fantaisies nous fait prendre conscience aussi de ces immenses possibilités qui sont offertes aux valides en regard de ceux dont la mobilité se voit réduite. Le partage de la liberté dans ce domaine de la citoyenneté doit retenir toute notre attention et faire débat. Il convient aussi de se rappeler notre enfance, située plus ou moins loin dans nos souvenirs selon l'âge que nous avons. Cet espace de liberté et d'innocence liée à l'état d'enfant devient un sujet d'analyse par rapport à la mobilité, à la tolérance des adultes ou à leur autorité. Où allons-nous alors, quels lieux visitons-nous et par quels chemins y accédions-nous ? Quelle escapade m'autorisais-je il y a 50 ans que je ne m'autorise plus comme adulte et encore moins comme accompagnateur d'un groupe. A contrario, des efforts sont produits pour faciliter la mobilité piétonne et cycliste dans de nombreuses villes et campagnes et il était temps. La mobilité en ville est bien différente de la mobilité en campagne ou en forêt. En ville la propriété privée est plus cernée physiquement et il n'est concrètement pas possible d'y accéder sauf que de se mettre en infraction, par contre l'espace public offre une grande densité de possibilités de se mouvoir et d'aller et venir. En ville, c'est l'horizon qui est proche et donne une impression de fermeture, du moins au campagnard que je suis. Paradoxalement, même si en campagne les chemins et routes offrent une moins grande densité de va et vient, c'est l'horizon qui libère l'esprit et la possibilité de se fondre dans un espace immense. La forêt quant à elle procure un éventail de sensations encore plus complexes mêlant l'attrait, la surprise et la curiosité à chaque instant.

Le travail continue par de multiples contacts avec des responsables Français et Belges. Au moins cinq kilomètres de trottoirs ont été refaits dans toute l'entité et un gros chantier est en route au Bizet actuellement. Nous avons des contacts avec la Mairie d'Armentières afin de réaliser des travaux ensemble. Des chemins seront protégés et même réouverts à l'occasion de futurs projets urbanistiques, le parc de la Lys présentera plusieurs kilomètres de chemins à lui seul et deviendra un carrefour piéton et cycliste.

A long terme nous envisageons de nouvelles passerelles sur la Lys. Il faut mener à bien les travaux de sécurité pour nos enfants et parents qui se rendent à l'école, dans la rue d'Houthem, celle du Couvent, dans la rue de l'église au Bizet.

Les greenroads demandent des entretiens réguliers. Comme Cyclistes et piétons sont souvent amenés à partager les voiries nous voulons faire prendre conscience de la nécessité absolue d'une plus grande courtoisie entre ces usagers.

Toute une série d'asphaltages d'entretien dans de petites voiries au coeur de quartiers comme au Pont D'Houplines seront eux aussi propices aux piétons et cyclistes.

Philippe Mouton



**COMINES-
WARNETON,
C'EST LE PIÉD!**

UNE BRIQUE POUR LES BRIQUETERIES:

un fameux prix

Les Fondations wallonne et flamande décernent alternativement, depuis plusieurs années, le **PRIX FONDS BAILLET LATOUR** pour l'environnement. Cela représente 25.000 € destinés à la réalisation d'aménagements et/ou gestion écologique d'une propriété sise en Belgique. Cette fondation existe et travaille grâce à l'aide de ses donateurs.

En 2020, la SA LES BRIQUETERIES DE PLOEGSTEERT, a déposé un dossier, très complexe, demandant beaucoup d'informations et de documents, pour des travaux d'ampleur au niveau de la gestion des trous de briqueteries (carrières de terres à brique). Ces carrières, appelés trous dans notre région, sont gérées, pour la SA par l'ASBL Réserve Naturelle et Ornithologique de PLOEGSTEERT. Nous portions, toutes et tous, l'espoir de réussir. La crise du Covid a reculé la décision par le simple fait que la commission, désignée par la fondation, ne pouvait venir voir les lieux où les projets prendraient place. Ce fût chose faite en 2021, puisque le 24 avril, la commission est venue voir tous nos projets sur place. L'un des arguments, qui a eu un impact probable, est certainement la présence, lors de l'accueil de la commission, non seulement des administrateurs de l'ASBL (Yves DUBUC, le conservateur adjoint et président, CLAERHOUT Paulette secrétaire et votre serviteur, trésorier de l'ASBL et responsable des animations de la RNOP), de l'administrateur délégué de la SA les briqueteries de Ploegsteert, Maxime BUSSCHAERT mais aussi d'Emmanuel DUBUC, le chef du service environnement de la ville de COMINES-WARNETON. Il s'agit donc bien ici d'une réelle collaboration entre le privé, le public et l'associatif. Quelques mois plus tard, le prix nous était octroyé. Quel bonheur ! Mais aussi, ne le cachons pas, quelle réelle fierté que NOTRE réserve, et par là même nous les bénévoles, les autorités communales et les dirigeants de l'entreprise, soit ainsi reconnue et que notre coin de Wallonie sorte de l'anonymat.

Mais voilà, l'obtention de ce prix n'est pas le but final. En effet, là, nous relevons les manches, craignons dans les mains et réfléchissons au calendrier de la mise en place des projets financés, afin d'honorer ce prix.

Martin



NOËL, c'est maintenant

Lire

Le Vin

Nouvelles (Editions du CEP)

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous annonçons que Jean-Jacques Montignies, membre d'Eco-Vie et de notre comité de rédaction, qui écrit régulièrement des articles de fond dans notre revue, a remporté le « Concours de nouvelles des éditions du CEP dont le thème en 2021 était le vin.

Le vin, une passion de Jean-Jacques (il se dit volontiers « écri-vin » 😊). Il a d'ailleurs déjà écrit plusieurs ouvrages sur ce thème : une trilogie rédigée de 2008 à 2016 et qui nous parle de vins de la Loire, du Beaujolais, et du Cahors « Comment lire entre les l(v)ignes ! » suivie en 2019 par un autre livre « Femmes de vin en Corbière » et maintenant, c'est une nouvelle intitulée « Cuvée interdite ».

Lorsque Jean-Jacques m'en a parlé, je lui ai demandé : « Une nouvelle... avec un crime ? » et il m'a répondu « Oui » ... et c'est bien de crime qu'il s'agit ! Alors, si vous voulez en savoir plus, il ne vous reste plus qu'une chose à faire ... découvrir ce récit, 8 pages empruntes de poésie, de mots évocateurs ... et je vous conseille d'ailleurs tout simplement de lire ce recueil de nouvelles, car ces récits courts mais intenses valent la peine d'être lus.

Bonne lecture et encore félicitations Jean-Jacques !

Sylvia

@Concours de nouvelles
Editions du CEP – Thème 2021 : le vin
Nouvelle lauréate : Cuvée interdite
Jean-Jacques MONTIGNIES



Offrir

Un cadeau qui préserve

l'environnement et la santé ?

Pourquoi pas les Cahiers de Tatie Sylvia ?

Vous les trouverez à Mouscron (En Vrac, Petite Rue, 60 / **Fraternités Ouvrières**, Rue Charles Quint, 58 / **Hall du Terroir**, Rue de la Vellerie, 133), à Herseaux (**Ferme de la Roussellerie** - Rue de la Roussellerie, 101) ou à **notre siège social** (+32 (0)56 337213)





Manger **KHALVA** Dessert tchéchène réalisé lors de notre atelier Cuisine du Monde (le 9 octobre 2021)

Ingédients (pour 12 personnes)

Pour les bâtonnets

- 12 œufs
- 1 c à c bombée de bicarbonate de soude alimentaire
- 2 c à s de sucre
- 2 c à s d'huile de tournesol
- 1 kg de farine
- 2 sachets de sucre vanillé

Pour le sirop

- 2 grands gobelets de sucre
- 1½ gobelet d'eau
- 700 grs de miel



Recette

- Bien mélanger ensemble les œufs, le bicarbonate, le sucre et l'huile de tournesol.
- Verser la farine un peu à la fois en mélangeant bien.
- Ajouter le sucre vanillé
- Pétrir à la main
- Fariner généreusement le plan de travail
- Confectionner un boudin avec la préparation. Répartir ensuite en petites boules.



- Refariner le plan de travail.
- Aplatir finement les petites boules avec un rouleau à pâtisserie
- Couper le cercle obtenu en 2
- Superposer les moitiés.
- Puis couper en 4 et sursuperposer les quarts.
- Tailler ensuite en bandes de 5 cms puis en fines lamelles pour former des bâtonnets



- Passer au chinois avant de mettre dans la friteuse afin d'enlever l'excédent de farine.



- Mettre dans la friteuse à 190° en remuant avec une cuillère à service de pâte.
- Sortir de la friteuse et mettre dans un plat creux en attente.

Confection du sirop

- Dans une casserole, verser 2 grands gobelets de sucre et 1½ d'eau.
- Porter à ébullition puis, en mélangeant, laisser cuire à feu plus doux pour obtenir un sirop qui accroche à la casserole (le sirop doit « coller » au doigt).
- Incorporer 700 grs de miel.
- Faire bouillir jusqu'à ce que ça colle à nouveau au doigt.
- Verser sur les bâtonnets et bien mélanger.
- Retourner sur un plateau creux

Variante proposée par les participantes lors de l'atelier

Au lieu du sirop, tremper les extrémités des bâtonnets dans du chocolat fondu ... c'est également délicieux.

TRUCS ET ASTUCES

Energie, chasse au gaspi Nov-Déc 2021

Bonjour tout le monde, vous allez bien ? La morosité climatique, économique et pandémique n'entame pas trop votre bonne humeur, j'espère !

Pour ma part, j'en ai profité pour faire le tour des astuces afin de ne pas trop faire augmenter ma note de gaz et d'électricité en revoyant chaque poste de la maison qui pouvait permettre une perte d'air. Pour ce faire, il suffit de passer une bougie, un briquet peu importe tant qu'il y a une flamme, près des portes et fenêtres. Si la flamme vacille vers l'intérieur... Vous avez compris.

Alors voici quelques trucs et astuces pour éviter d'augmenter, et voire baisser même, la facture et l'empreinte énergétique !

- 1) Je vous rappelle un principe simple et tellement facile à mettre en place que je ne comprends toujours pas pourquoi tout le monde ne le fait pas, il suffit d'ajouter un gilet ou un pull bien chaud pour épargner un degré Celsius, voire 2, sur votre note de chauffage, en plus du gain pour la planète.
- 2) Pour rester cocooner dans le salon avec ma tasse de thé et mon tricot, j'ai changé tous les coussins du canapé. Je m'explique : J'ai conservé les housses (et utilisé les coussins pour autre chose qui fera l'objet d'une prochaine rubrique) et je les ai remplacés par ... des plaids ! Ben oui simple et efficace. La déco reste



jolie et chaleureuse puisque les « coussins » sont toujours en place mais le soir venu (... même en journée, c'est selon), hop! une petite sortie de housse et un plaid me tient chaud... Enfin « me » tient, il peut s'agir d'un autre membre de la famille hein, j'ai quand même changé 6 coussins 😊

- 3) Pensez « boudin de porte », vous savez ce genre de coussin bourrelet qu'on vient mettre au pied de la porte. Non seulement ça empêche bien l'air froid d'entrer mais en plus ils sont de plus en plus esthétiques. Et puis rien ne vous empêche de le fabriquer vous-même avec des restes de laine pour l'intérieur et de tricoter ou de coudre le boudin à la mesure souhaitée.

- 4) Pensez à vérifier les radiateurs, à les purger et surtout à ne pas les couvrir de linges à sécher ou de les cacher par des

meubles ! C'est quand même mieux de pouvoir profiter de la chaleur de la pièce plutôt que ce soit le canapé qui en emmagasine la majeure partie.

N'oubliez pas également de régler votre thermostat afin de diminuer la chaleur quand vous n'êtes pas chez vous et de régler cette chaleur en fonction de la pièce (une chambre ne doit pas être chauffée à 19° alors que vous êtes sous la couette)

Bref, un ensemble de petits gestes simples qui peuvent changer la vie, la note et notre impact sur la planète. Et vous ? Quels sont vos trucs et astuces pour économiser. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une rubrique d'échanges et de partages alors j'attends vos commentaires et vos astuces. En attendant prenez soin de vous et des vôtres. Et passez d'agréables fêtes de fin d'année.

Virginie

DÉCORATION AUTOMNNALE

ZÉRO DÉCHET

L'automne est bien installé avec des journées de grisailles que l'on aurait envie d'égailler. En cette saison, la lumière se trouve plutôt dans les fruits, les feuilles et les écorces. Profitons-en. N'achetons rien. Tout est disponible dans la nature. Voici une idée, qui prend un peu de temps à réaliser mais qui illuminera un coin triste de votre jardin ou un mur de la maison.

Matériel utilisé pour la réalisation en photo :

Sécateur, pince pour couper du métal, fines tiges métalliques, (à défaut, des cordes en coton ou lin naturels)
 Tout ce qui vous inspire au jardin et vous permet de réaliser et de décorer la couronne d'automne, ici d'une dimension assez grande (diamètre : 80 cm) : branches de saules, de cornouiller, fleurs fanées d'hortensias, cynorhodons, fleurs d'amarante trompe d'éléphant, branches de romarin.

Vous pourriez choisir d'autres éléments naturels tels que des branches de bouleau, des cenelles, des bouquets de feuilles très colorées, des fruits secs, capsules de pavot, branches défleuries de crocosmias ou de marjolaine...

Réalisation :

Former un grand cercle en arquant une à la fois les branches de saule, en les fixant avec un petit bout de fil de fer. Veillez à les superposer mais en plaçant le bas de la branche sur la partie plus fine de la branche précédente. Continuer avec force et souplesse à étoffer votre cercle avec les branches de saule de manière à obtenir un support pour y insérer des branches de cornouiller. Attacher avec un fil de fer si nécessaire, sinon passer les fines branchettes pour entrela-



cer comme un travail de vannerie. Pour finir placer vos fleurs et fruits ainsi que les branches de romarin.

Remarque : Vous pourrez dans quelques semaines y ajouter des boules de Noël et une guirlande lumineuse si vous en avez.

BON AMUSEMENT.

Etre créatif avec ce qui nous entoure c'est aussi être présent au monde qui nous entoure et être présent à soi.

Création Christine Vandoolaeghe

UN CALENDRIER DE L'AVENT "BEAUTÉ" : parce que vous le valez bien !

24 cases, 24 baumes, crèmes, limes ou autres cosmétiques dont vous n'avez pas besoin. Voici le calendrier de l'Avent qui fait tache dans le monde d'après.

Oh oui d'accord, le jeu de mot est facile. Mais vous m'en auriez voulu de ne pas le faire.



Mais d'abord, qu'est-ce qu'un calendrier de l'Avent ?

Un vieux calendrier de l'éco-consommation de 2012, retrouvé sous le meuble du salon (9 ans que vous le cherchiez !) ?^[1] Ah non, ça c'est le calendrier de l'avant. Le calendrier de toutes les meilleures Affaires Conclues® de l'année ? Ah non, ça c'est le calendrier de Sophie Davant, rien à voir.^[2]

Non, un calendrier de l'Avent, c'est une sorte de mini-étagère, où chaque caisson représente un des 24 jours qui précèdent Noël.^[3] Si avant (hum) on y trouvait des images pieuses ou une phrase de l'Évangile, les calendriers modernes distribuent plutôt des surprises ou des mini-cadeaux.

Tout de suite, vous voyez pourquoi on a choisi ça comme sujet pour cette chronique. Cerise sur le gâteau, on va parler ici de calendriers de l'Avent remplis de cosmétiques.

Aaaaah voilà un domaine où le système de distribuer des mini-portions va comme un gant au principe

du calendrier de l'Avent ! Je dirais même plus, c'est carrément la fête, l'orgie, c'est même... Noël ! Un des cadeaux fonctionne sur piles !^[4]

Nous voilà donc à recevoir, jour après jour, un mini-parfum, un rouge à lèvres, un baume pour ceci, une crème pour cela, un miroir... Ooooh, et une lime à ongles dites-donc ! La 37e de votre tiroir de salle de bain, à mettre entre le 23e miroir et un cimetière de flacons plus ou moins entamés.

Parce que c'est là qu'est l'os : il y a fort à parier que toutes ces mini-portions ne seront pas consommées entièrement. Il est en effet très peu probable que toutes les couleurs de fards, de rouges à lèvres ou tous les parfums de ces mini-portions plaisent à la personne qui les reçoit. Avec, à la clé, un beau paquet de trucs non-consommés ou de doublons, de triplons ou de quadruplons !^[5] Et on ne vous parle pas de l'emballage de chaque petit « cadeau »...

Je terminerai par ceci : 1802.

Est-ce le nombre de mesures fortes prises lors de la COP26 de Glasgow ? Malheureusement non. Mais bien le nombre de mots qu'il y a dans la liste de tous les ingrédients des cosmétiques vendus dans un de ces calendriers de l'Avent. Bien sûr, il y a des doublons, et certains sont des ingrédients inoffensifs (l'eau, par exemple).

Mais quand même. Une rapide recherche dans la liste des ingrédients montre que certains échantillons comprennent un ou plusieurs ingrédients à éviter. Et ils vont où tous ces ingrédients, dont certains sont perturbateurs endocriniens ? Sur notre peau. Et puis dans les eaux usées. Ou respirés par nous et notre entourage – quelle générosité !

Mais peuples du Monde d'après, réjouissez-vous, l'un de ces calendriers^[6] est fabriqué avec un « matériau (...) choisi pour ses avantages en matière de durabilité ». Aaaaah la petite touche verte, indispensable dans le monde d'Après.^[7] Comment vous dites ? Ce n'est que l'emballage ? Et c'est fait avec du bambou, du bois et des fibres de canne à sucre et personne ne recycle ça ?

Oooh dites, c'est Noël hein, un peu de charité chrétienne. Ils font des efforts. L'année prochaine, les flacons seront en plastique récupéré dans les océans. Et en 2023 l'étiquette sera faite à partir de papier FSC.^[8]

Vous voyez, ça change, difficiles que vous êtes.

<https://w.w.w.ecoconso.be>

[1] Exemple presque vécu.

[2] Sophie Davant, l'inoxydable – avec Michel Drucker - présentatrice d'émissions télé, dont *Affaires Conclues*.

[3] Le nombre de jours peut varier. Je laisse les spécialistes en débattre. Merci Wikipédia.

[4] Quand on vous dit que c'est la fête ! (mais les piles ne sont pas fournies, le cadeau a ses limites).

[5] Si si, ces mots existent, j'en suis le premier surpris.

[6] Le calendrier de l'Avent Chanel (700 €, ah ben oui)

[7] À ne pas confondre avec *le Jour d'Après*, film catastrophe de Roland Emmerich, où le scientifique-lanceur d'alerte de service roule en véhicule électrique. Tout est dans le symbole !

[8] Ceci est purement imaginé, mais ça pourrait, vu les « innovations durables » qu'on peut voir fleurir un peu partout.

J'ai testé pour vous...

Les alternatives « écologiques » aux tampons hygiéniques

Bonjour tout le monde, cet article s'adresse plus particulièrement à vous Mesdames et Mesdemoiselles, quoique, vu le prix des serviettes et les risques que nous font prendre les tampons hygiéniques, vous êtes concernés également, Messieurs.

Alors voilà ! Ça fait déjà quelques années que je suis passée à la CUP pour mes règles mais, en y réfléchissant, je me suis dit que ce n'était pas très adapté pour les jeunes filles. Il me fallait donc tester pour vous et vous donner mon avis sur les différentes possibilités qui s'offrent à nous afin d'éviter d'acheter, d'utiliser et de jeter ensuite serviettes et autres tampons, avec ou sans applicateurs, dans nos poubelles.

Tout d'abord, je vous donne les raisons de mon « passage » à la cup il y a maintenant déjà presque 10 ans : le prix des protections courantes, la tonne de déchets qu'elles occasionnent et enfin leur composition qui est « douteuse », c'est le moins que l'on puisse dire.

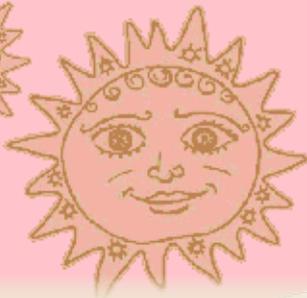
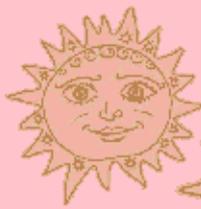
Si vous n'en avez jamais fait l'expérience, lisez la composition sur la boîte des tampons, quelle que soit la marque. Très peu de références exactes et puis les matériaux utilisés sont, en grande partie, issus de bois, de coton, de pétrole et d'eau. Tellement transformés qu'on ne sait même plus à quoi ça correspond effectivement alors que c'est quand même un produit prévu pour être mis, on ne peut plus, dans l'intimité !!! Certaines de ces protections, que ce soit les tampons, les serviettes ou les protège-slips, ont des traces de substances toxiques (pesticides, dioxines, etc. Pour plus de détails rendez-vous sur ecoconso.be ou sur les études réalisées par Test-achats en 2016.), d'additifs (parfums, etc., toujours au plus près du corps)



Et je ne vous parle même pas du fameux syndrome du choc toxique car, normalement, les tampons responsables de la majeure partie des cas référencés ont été retirés de la vente et seules les personnes présentant déjà un staphylocoque doré pourrait être infectées par cette bactérie qui peut causer la mort.

L'impact sur la planète est donc énorme, de leur fabrication jusqu'à leur rejet. Et c'est essentiellement dans cette démarche écologique que je suis passée à la cup.

De plus, il faut avouer qu'acheter une fois une cup entre 15 et 30 € pour s'en servir durant 10 ans



alors que c'est le prix moyen de quelques mois de tampons, la décision était vite prise. Toutefois, il y a quelques inconvénients.

Personnellement, j'ai acheté 2 cups afin de pouvoir stériliser l'une pendant que j'utilise l'autre. Effectivement il faut une hygiène impeccable afin de ne pas attraper d'éventuelles mycoses (mais pas plus qu'avec un tampon ou une serviette jetable). Il faut pouvoir vider sa cup et au minimum la rincer donc, il faut avoir accès à un lavabo de manière discrète si vous êtes dans un lieu public. Il faut bien choisir la taille de sa cup en fonction du flux mais on vous aidera tout naturellement lors de l'achat. Concernant les serviettes lavables, j'ai choisi des serviettes en bambou, payées entre 5 et 15 €, de tailles différentes en fonction du flux. Elles sont douces, colorées, se lavent facilement et tiennent assez bien en place grâce à leurs boutons-pression mais j'ai quand même eu quelques incidents de déplacements non autorisés qui m'ont surpris.

Ces serviettes sont très pratiques mais surtout n'oubliez pas de les rincer à l'eau claire et fraîche avant de les laver. Je rappelle que l'eau chaude coagule le sang et donc il faut toujours rincer à l'eau fraîche les tâches de sang afin de ne pas les « cuire ».

Leur durée de vie est de plus ou moins 5 ans. L'avantage des pressions c'est aussi de pouvoir fermer de manière hermétique la serviette pour la transporter s'il faut en changer dans un lieu public.

Enfin les culottes. Il y en a toute une flopée sur le net maintenant, de plus ou moins bonne qualité. Le marché semble propice actuellement et les prix varient fortement, de 15 à 60 € la culotte, voire plus si elle est très travaillée. Il faut surtout être attentive au degré d'absorption mais aussi à la taille. J'ai fait la bêtise de prendre une taille supérieure afin d'être à l'aise car je suis toujours ballonnée durant cette période. Bien mal m'en a pris car, du coup, les parties absorbantes ne sont pas exactement au bon endroit.

J'ai pris un degré d'absorption de 12 h pour pouvoir passer la nuit tranquillement. Là aussi, il faut rincer à l'eau froide avant lavage et surtout ne pas sécher en sèche-linge ni à proximité d'un radiateur afin de ne pas endommager les parties absorbantes.

Ah, oui ! Et il faut au moins 4 culottes pour être tranquille puisqu'il leur faut du temps pour sécher. Alors si vous êtes, comme moi pour mon premier essai, en vacances par temps humide, 3 c'est un peu juste, lol.

Voilà voilà, je pense avoir fait le tour de mon expérience. Je ne vous conseillerai donc pas sur l'une ou l'autre alternative même si je pense que les culottes sont bien plus pratiques pour les jeunes filles car pas besoin de les changer, si le degré d'absorption et la taille sont ajustés, dans le courant de la journée scolaire, donc aucune gêne face aux congénères.

Portez-vous bien.

Virginie



COURRIER des lecteurs

Josine m'a contactée pour me faire part de deux réflexions qu'elle se faisait au sujet des achats de légumes et de fruits dans les grandes surfaces.

La première concernait l'étalage des pommes de terre en pleine lumière dans les rayons de supermarchés, sachant qu'une bonne conservation des pommes de terre se fait justement à l'abri de la lumière. Evidemment, les pommes de terre exposées dans les magasins ont pour vocation d'être achetées et donc on peut espérer qu'elles ne resteront pas là très longtemps mais n'empêche ... Elle nous a donc demandé de faire un petit article sur le sujet. Ce que nous faisons bien volontiers.



Pour une bonne conservation, les pommes de terre nécessitent un endroit sec et sombre (une cave, par exemple, ou un endroit à l'abri de la lumière). Il faut aussi éviter de les conserver dans une pièce trop chaude et de les garder dans un récipient fermé (préférez un filet ou un panier ouvert, non hermétique). Il faut aussi contrôler régulièrement qu'il n'y a pas de pommes de terre qui pourrissent car une seule pourrie peut rapidement gâcher toutes les autres ! Sinon, il est parfois mieux de les acheter en plus petites quantités et ne pas faire de provision.

Mais revenons à l'exposition à la lumière, elle provoque la production de chlorophylle qui va « booster » la production d'une toxine appelée solanine (phénomène de défense de la pomme de terre contre certains « nuisibles » comme les doryphores, contre les maladies). Si toutes les pommes de terre en contiennent en faible quantité, après une exposition à la lumière on en retrouve en plus grande concentration. Cela se remarque par l'apparition de tâches vertes sur la pomme de terre voire même une coloration verdâtre sur toute la patate. Est-ce toxique ? Oui, car la solanine peut provoquer des maux de ventre, des maux d'estomac, des diarrhées, maux de tête, vertiges etc. surtout si on l'ingère en très grande quantité. En tous cas, il vaut mieux enlever la pelure et les parties vertes de la pomme de terre avant de la manger (tout comme on enlève les yeux des pommes de terre) et si la pomme de terre est complètement verte, il vaut mieux la jeter. Il faut être d'autant plus attentif si ces tubercules « verts » sont mangés par des jeunes enfants plus fragiles que les adultes. De plus, les pommes de terre atteintes sont beaucoup plus amères et donc ont moins bon goût.



Seconde réflexion de Josine : lorsqu'on achète les fruits en grande surface, ils sont rarement mûrs et lorsqu'ils le deviennent, ils n'ont pas de goût ! Elle se demandait dès lors, s'il ne valait pas mieux acheter des fruits secs.

Nous avons d'ailleurs déjà tous pu constater cette histoire de fruits pas mûrs, ça mérite donc qu'on s'y attarde. Mais nous aurons besoin de vous pour avancer dans cette réflexion. En effet, il nous semble qu'acheter local, des fruits et légumes de saison, directement chez le producteur, ou au moins dans ces petits commerces de proximité qui privilégient les circuits courts, est une bonne solution. Et c'est là que vous intervenez ... en effet, nous voudrions établir une liste de ces endroits pour notre région et la publier dans la revue de janvier-février. N'hésitez pas à m'envoyer vos adresses à eco-vie@etik.com ou par téléphone 056/337213 ou par sms au 0477362212.

Merci d'avance et au prochain numéro alors.

Sylvia



GRISOU RACONTE... ...les champignons

Mangez-moi, mangez-moi ... mangez-moi ... vous connaissez cette chanson, bien entendu ! Tout de suite, nous savons que nous parlons de champignons.

Et oui, chaque année, à l'automne, les champignons refont leur apparition, à la fois dans les forêts, mais aussi dans les étals des magasins et dans nos assiettes. Mais attention hein ! Avant d'arriver dans nos assiettes, si on les cueille dans les bois ou les chemins, il faut bien s'y connaître car tous les champignons ne se mangent pas (enfin si, mais comme dit Martin, il y en a qu'on ne mange qu'une seule fois ... et pour cause, ensuite, on est mort. Et Martin poursuit : « Quand on ne connaît pas, mieux vaut faire goûter à sa belle-mère », mais ceci n'engage que lui 😊).

En tous cas, moi, je les renifle mais je ne les mange pas. Par contre, je n'ai pas attendu les mois d'automne pour découvrir des champignons. Regardez-plutôt ceux qui poussaient sur notre tas de compost composé de feuilles mortes ... c'était en mai.



Et voici une autre photo prise par ma maîtresse lors d'une promenade en octobre, dans le quartier. Ceci prouve que rien qu'en vous baladant près de chez vous, vous trouverez des champignons ... en trouver c'est facile, mais les reconnaître ? Ca, c'est une autre histoire. C'est en tous cas une histoire de spécialistes car avec les champignons, on



n'a pas droit à l'erreur. Celui de droite serait un bolet et celui de gauche, un pézize. Quant à une identification plus précise, c'est compliqué pour moi, Grisou, car plusieurs sous-espèces existent.

Si les identifier vous intéresse (pas pour les manger, mais pour les reconnaître tout simplement), il y a deux applications pas mal faites que mes maîtres utilisent « champignouf » et « PictureMushroom » qui fonctionnent au départ de photos que vous tirez avec votre smartphone. Il y a aussi « déclic champi » qui peut aider à une observation sur le terrain (aide à la détermination et leçon de mycologie).

En tous cas, moi, j'ai compris ... les champignons, qu'on voit dans le jardin, le long des chemins et sentiers ou dans les bois ... pas touche ! Dorénavant, je ne vais même plus les renifler, na !

A bientôt pour une autre aventure et, en attendant, bonnes fêtes de fin d'année

Grisou



RETOUR d'activités

Rendez-vous sur les sentiers

10 participants, plein d'entrain, ont pris les chemins du « Mont de la Hutte ». Tout au long des chemins et sentiers pour faire le tour du Mont, Martin a évoqué leur histoire, l'Histoire. 6 km plus loin et 3h plus tard, la balade était terminée mais les participants en garderont un bon souvenir grâce aux nombreuses espèces rencontrées dont le héron garde-boeuf et l'écureuil.



La balade « Boucle de l'IMP » s'est présentée sous les meilleurs auspices: météo plutôt agréable, ni pluie, ni vent.



Deux départs étaient prévus pour 4 groupes de jeunes formés au niveau de l'Institution encadrés par leurs éducateurs. Quelques «extérieurs» nous ont aussi accompagnés, ravis de découvrir cette modeste campagne : détails architecturaux qui rappellent un ancien jeu de café, mesures agro-environnementales, rapport entre les vestiges du château de la ferme Brugge et l'église Saint-Waast

de Leers-Nord, faune et flore des anciennes douves, Rieu Delbecq -ancien exutoire des usines textiles et autres teintureries de Lys, Lannoy, Leers (F)-, magnifique haie d'aubépine plantée à la suite de notre intervention il y a quelques années, oiseaux, frontière franco-belge, bassin d'orage, histoire entre les deux Leers (Traités des Limites, Chemin des Morts, douane et contrebande, noms des rues).

Appréciée par tous, cette boucle ne demande qu'à être utilisée, mois après mois, pour profiter des changements qu'offrent les saisons.

Le samedi 16 octobre, l'action de nettoyage du « sentier n°20 » a permis de sensibiliser quelques riverains à l'action citoyenne. Avant de se quitter, deux plaques symboliques ont été placées aux entrées (côté Place communale et côté Petite Rue).

Sylvia et Xavier

Post scriptum : ... et un tout grand merci à Luis et Martin pour l'organisation de ces activités.

Prochaine réunion du comité de rédaction : **lundi 20 décembre 2021 à 16h**
en visioconférence

Rentrée des articles que vous aimeriez faire paraître ou des sujets que vous aimeriez voir traités:
le vendredi **17 décembre 2021**

Désireux d'y participer, d'y contribuer ? Contactez-nous via eco-vie@etik.com

AGENDA

décembre - janvier

Activités régulières

*Stretching postural Leers-Nord ET Mouscron :

Les **lundis à Leers-Nord** : 13-20/12, les 3-10-17-24-31/01 à l'école communale de Leers-Nord (rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les **mercredis à Leers-Nord** : 8-15-22/12, les 5-12-19-26/01 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30.

Les **jeudis à Mouscron** : 9-16-23/12, les 6-13-20-27/01 au CRIE (135 Rue de la Vellerie) de 18h à 19h.

Activités d'autres associations

 Décembre – Janvier – Février - Mars

Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

- Dimanche 23 janvier 2022 – journée complète
Sortie thématique à Uitkerke. À la découverte des oiseaux des polders
Accessible PMR
Guide : Denis Devos (gsm 0475/29.27.28)
Rendez-vous : parking piscine des Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 9h00
- Dimanche 6 février 2022 – journée complète
Sortie thématique en Zeeland à la recherche des oiseaux aquatiques
Pas accessible PMR
Guide : Christophe Gruwier (gsm 0476/91.61.47)
Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 7h00
- Samedi 26 février 2022 – après midi
Balade naturaliste dans le domaine de Bergelen et au Gavers
Observations diverses des oiseaux et autres selon opportunités.
Accessible PMR
Guide : Jean-Claude Marichal (gsm 0478/29.16.76)
Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, rue Père Damien à Mouscron à 13h00
- Samedi 26 mars 2022 – après midi
Nettoyage de printemps et observations diverses dans la campagne dottignienne
Pas accessible PMR
Guide : Christophe Gruwier (gsm 0476/91.61.47)
Rendez-vous : 2 rue du Marhem 7711 Dottignies à 14h00
Les sorties de Lys Nature sont gratuites et ouvertes à tous.

Repair Café Mouscron

Tous les deuxièmes jeudi du mois de 17 à 20h à 2 l'Aut Côté (rue Saint-Pierre 10 à 7700 Mouscron)

